

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL  
MUNICIPAL DE GARNERANS N°17  
Séance du 31 mai 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le **31 mai à 20 heures 30**, le Conseil municipal de la commune de Garnerans, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du conseil municipal à Garnerans, sous la présidence de Monsieur Dominique VIOT, maire.

**Présents :**

Elise AUCLAIR-BURDEAU, Aurélien BERRY, Stéphane CANTE, Gaëlle LABALME, Karine MOMMESSIN, Evelyne MONFRAY, Roger RIBOLLET, Gilles VATOUX, Dominique VIOT.

**Absents excusés :**

Pierre BAILLY-BECHET donne pouvoir à Aurélien BERRY  
Sophie GUINET donne pouvoir à Karine MOMMESSIN  
Franck RAMPON donne pouvoir à Dominique VIOT  
Karine POTHIER

Nombre de conseillers en exercice : **13**

Présents et représentés : **12**

Date de la convocation : **24 mai 2024**

Date d'affichage : **24 mai 2024**

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Elise AUCLAIR a été nommée secrétaire de séance.

**N° 17 : Demande de subvention DETR-DSIL pour le Parc Ludique**

M. le Maire rappelle le projet de Parc Ludique.

Cet aménagement est éligible à une subvention de l'état au titre de la DETR ou DSIL.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

Etat	25 %	10 000 € HT
CCVSC	37,5 %	15 000 € HT
Auto-financement	37,5 %	15 000 € HT
Total		40 000 € HT

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :**

- **ADOpte l'opération d'aménagement d'un Parc Ludique,**
- **APPROUVE le plan de financement prévisionnel ci-dessus,**
- **AUTORISE le Maire à demander une subvention DETR ou DSIL,**
- **S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,**
- **AUTORISE le maire à signer tout document relatif à cette opération**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Certifié publié ou notifié selon les termes de la réglementation en vigueur

Le Maire,  
Dominique VIOT

